

לעלוי נשמת מורי אבי הקדוש עט"ר הרה"ג הצדיק החסיד והעניו רבי נסים אמסלם זצוק"ל וזיע"א
 לעלוי נשמת הצדיק רבי שלום אמסלם זצ"ל ממרסיי
 לעלוי נשמת אמנו הרבנית הצדקת רחל עישה בת עזיזה ע"ה

tsidkat Eliaou

TSIDKAT-ELIAOU A LE PLAISIR DE VOUS PRÉSENTER

L'ABC de **SOUCCOT**

et de **CHEMINI ATSÉRET**

GUIDE PRATIQUE ILLUSTRÉ



À la mémoire de notre cher Père et Maître le Tsadik Hagaon Rabbi Nissim Amsellem zatsal,
 disciple et beau-frère du vénéré Admour Sidna Baba Salé zatsal.

À la mémoire du Tsadik Rabbi Chalom Amsellem zatsal de Marseille.

À la mémoire de notre chère mère la Rabbanite Tsadika Ayicha bat Aziza aléa hachalom.

סוכות

AU SOMMAIRE DE NOTRE GUIDE ILLUSTRÉ



Souccot : Soucca, Loulav...



Allumage des bougies



Kiddouch de Souccot



Hochana Raba



Chémini Atsérèt, Simhat Torah



Calendrier Souccot, Chémini Atsérèt

SOUCCOT A JERUSALEM
PENSONS AUX PLUS DEMUNIS

בס"ד



[Cliquez ici](#)

Hag Sameah!



L'ABC de Souccot et de Chémini Atséret

GUIDE PRATIQUE ILLUSTRÉ

Souccot : ce qu'il faut savoir.....	4
La Soucca : symbole du lien indéfectible qui nous unit à D.ieu.....	9
<i>Arba'at Haminim</i> : Les 4 espèces.....	12
L'allumage des bougies.....	17
Le <i>Kiddouch</i> de Souccot.....	18
Les 7 <i>Ouchpizin</i> , invités spirituels de la Soucca.....	21
Recette : feuilles de choux farcies.....	24
<i>Sim'ha Beth Hachoéva</i> : lorsque joie rime avec <i>Kédoucha</i>	25
<i>Hochana Rabba</i>	28
<i>Chémini Atséret</i> : la clôture des fêtes de <i>Tichri</i>	30
<i>Calendrier de Souccot et Chémini Atséret 2024</i>	36

©2024 - 5785 Tous droits réservés.

Cette brochure est la propriété de l'association Tsidkat-Eliaou.
Aucune partie ne pourra être reproduite ou traduite sans accord préalable.

SOMMAIRE

SOUCCOT

ce qu'il faut savoir...

"Vous habiterez dans des cabanes durant sept jours » (Lévitique 23-42)

La Torah nous enjoint d'habiter dans une Soucca durant les sept jours de la fête de Souccot. Pendant cette période, la Soucca doit être considérée comme notre résidence principale. A ce titre, nous avons coutume de manger, de dormir et de passer du temps dans la Soucca comme on le ferait dans notre maison.

FICHE TECHNIQUE LA SOUCCA

HAUTEUR : entre 1 et 10 mètres.

SUPERFICIE : au minimum 70 x 70 cm

Doit comporter au moins trois murs.

Le Skakh, la toiture, doit être d'origine végétale et protéger la Soucca du soleil (suffisamment pour qu'il y ait plus d'ombre que de lumière).



À QUOI FAUT-IL PENSER LORSQUE L'ON ENTRE DANS LA SOUCCA ?



Il est important d'accomplir la *Mitsva* de résider dans la Soucca, en songeant que nous réalisons une ordonnance positive de la Torah. La Soucca rappelle les **nuées protectrices** qui accompagnèrent les *Bnei Israël* dans le désert durant 40 ans, les protégeant de la chaleur du soleil et de la fraîcheur de la nuit. Lorsque l'on prend conscience des miracles qu'Hachem accomplit pour

nos ancêtres, nous nous attachons davantage à Ses Lois et souhaitons réaliser Sa volonté. (*Séfer Ha'hinoukh*)

LE PREMIER SOIR DE SOUCCOT

De même que le premier soir de Pessa'h nous avons l'obligation de consommer un *Kazayt* (soit un volume d'environ 30 g) de *matsa*, le premier soir de Souccot, nous avons **la mitsva de manger sous la Soucca**, au moins un *Kazayt* de pain .

Qu'est-ce qui différencie le premier soir de Souccot des autres jours de la fête ?

Le premier soir de Souccot, Hachem nous a ordonné de consommer un *Kazayt* de pain dans la Soucca. Autrement dit, la *Mitsva* repose sur le fait de manger sous la Soucca. Les autres jours de Souccot, nous ne sommes pas contraints de consommer quoi que soit dans la Soucca, mais dès lors que l'on désire manger du pain ou des gâteaux, il faudra le faire dans la Soucca.



Il est préférable d'attendre la nuit pour faire le *Kiddouch* sous la Soucca ou du moins, il faut veiller à consommer un *Kazayt* de pain dans la Soucca après la sortie des étoiles.

LA BÉNÉDICTION DE LÉCHÈV BASSOUCCA



Il faudra réciter la bénédiction de "*Léchèv Bassouca*" à partir d'un *Kabétsa* de pain soit un volume d'environ 55 grammes. En deçà, il n'y a pas d'obligation de manger sous la Soucca.



Pour les aliments *Mézonot* (gâteaux, pâtes etc.), nous ne prononcerons la bénédiction de "*Léchèv Bassouca*" que si l'on en fait notre repas, soit 220 grammes environ. Pour une quantité inférieure à cela, si toutefois nous consommons un minimum de *Kabétsa*, il faudra manger sous la Soucca mais sans faire de bénédiction.

Celui qui mange des légumes, des fruits, de la viande, du fromage ou du poisson, n'est pas contraint de les consommer sous la Soucca selon la *Halakha* (loi) stricte. Par conséquent, il ne prononcera pas la bénédiction de "Léchèv Bassoucca". De même, il est permis de boire en dehors de la Soucca, mais celui qui veille à ne rien consommer en dehors de la Soucca est digne de louanges.

À QUEL MOMENT FAIT-ON LA BÉNÉDICTION DE "LÉCHÈV BASSOUCCA" ?



Lorsqu'il y a un *Kiddouch*, comme pour Chabbat et Yom Tov, nous incluons la bénédiction de "Léchèv Bassoucca" dans le *Kiddouch*.

Un jour de 'Hol Hamoèd, lorsqu'il n'y a pas de *Kiddouch*, certains récitent cette bénédiction entre celle de *Hamotsi* et la consommation du pain. Ce n'est pas considéré comme une interruption. D'autres préfèrent la réciter entre la *Bérakha*

de "Nétilat Yadaïm" et celle de "Hamotsi".

Celui qui a oublié de faire la bénédiction de "Léchèv Bassoucca" pourra la prononcer au cours de son repas.

LES FEMMES ET LES ENFANTS

Les femmes et les enfants n'ont pas l'obligation de manger sous la Soucca car c'est une *Mitsva* qui dépend du temps. Mais toutes celles qui veillent à accomplir cette *Mitsva* seront récompensées. En revanche, une femme ne devra pas prononcer la bénédiction de "Léchèv Bassoucca".

Les enfants arrivés à l'âge du 'Hinoukh, (environ 6 ou 7 ans) doivent manger dans la Soucca.



ET S'IL PLEUT ?



Le verset nous enjoint d'habiter dans la Soucca durant sept jours. Or, la notion d'habitation est liée à celle du confort. Par conséquent, tout ce qui pourrait être source de gêne ou de désagrément, nous exempt de l'obligation de Soucca.

En cas d'intempéries, il est tout à fait permis de consommer le repas chez soi. De même, si la pluie menace d'endommager les mets qui se trouvent sous la Soucca, il est permis de quitter la Soucca afin de continuer le repas chez soi.

D'après le Choul'han Aroukh, il n'y a pas d'obligation de manger sous la Soucca s'il pleut, même s'il s'agit du premier soir. Celui qui tient à accomplir la *Mitsva* de Soucca malgré les intempéries pourra retarder un peu le moment du Kiddouch et attendre que la pluie s'arrête. Toutefois, puisqu'il s'agit d'un jour de Yom Tov, il ne pourra repousser la *Séouda* trop longtemps.

Si la pluie s'arrête **avant 'Hatsot'**¹, il faudra se rendre dans la Soucca pour y consommer un *Kazayt* de pain afin d'accomplir la Mitsva.

DORMIR DANS LA SOUCCA

À priori, on ne peut pas dormir en dehors de la Soucca, même s'il ne s'agit que d'une sieste. Mais, si quelqu'un se sait de nature fragile et craint de tomber malade en dormant dehors, il est exempt de cette obligation.

¹Hatsot correspond au milieu du jour ou de la nuit. Il faudra consulter un calendrier pour connaître l'heure exacte.



QUE DOIT-ON FAIRE DANS LA SOUCCA ?



Durant les 7 jours de Souccot, Hachem nous demande de quitter le confort de nos maisons et de nous installer dans une "cabane". Dès lors, cette demeure fragile et éphémère doit être considérée comme notre résidence principale et nous devons y vivre comme si nous étions chez nous. Aussi, nous avons la *Mitsva* de manger, de dormir, d'étudier... sous la Soucca. Par contre, l'on y fera pas d'activité inadaptée à la fonction première de la Soucca telle que la vaisselle.

LA SOUCCA : SYMBOLE DU LIEN INDÉFECTIBLE QUI NOUS UNIT À D.IEU

La Soucca est une habitation temporaire, devant comporter un minimum de trois murs, et un toit constitué de branchages, appelé *Skakh*. Nous devons y résider durant les 7 jours de la fête de Souccot.

EN SOUVENIR DES NUÉES PROTECTRICES

Comme nous l'avons expliqué plus haut, la fête de Souccot vint commémorer les colonnes de nuées qui accompagnaient le peuple juif durant ses quarante ⇒

années d'errance dans le désert. Dans Sa grande bonté, Hachem veillait au bien-être de Ses enfants, s'assurant qu'ils ne souffrent ni de la chaleur, ni du froid, et ne soient pas la proie des animaux dangereux qui peuplent le désert. Ces nuées protectrices apparurent dès la sortie d'Égypte qui, comme le savons, eut lieu au mois de Nissan. Or, nous fêtons Souccot le 15 Tichri !

De nombreux commentateurs s'étonnent sur cette discordance de dates. N'aurait-il pas été plus logique de fêter Souccot en Nissan ?

Le **Gaon de Vilna** explique que suite à la faute du veau d'or, les Bnei Israël avaient perdu la protection divine. Les Nuées ne les accompagnaient plus et la présence divine elle-même avait quitté le camp des Bnei Israël. Or, dès lors qu'Hachem accorda Son pardon au peuple juif, les *Anané Kavod*, les nuées réapparurent et les enfants d'Israël purent de nouveau bénéficier de cette protection miraculeuse. Cet événement eut lieu le 15 Tichri.



En effet, notre maître Moché descendit du mont Sinaï le jour de Kippour soit le 10 Tichri. Dès le lendemain, il ordonna aux Bnei Israël d'apporter des matériaux pour la construction du Sanctuaire, le Mishkan. Construction qui débuta le 15 Tichri.

Ainsi, durant Souccot, nous fêtons le retour des nuées de Gloire qui symbolise la réconciliation entre D.ieu et les Bnei Israël.

HACHEM AIME SON PEUPLE

Dans le désert, les Bnei Israël profitaient d'une multitude de miracles : ils reçurent la Manne, nourriture céleste, par le mérite de Moché, étanchaient leur soif grâce au puits de Myriam qui les suivait tout au long de leurs déplacements, et par le mérite d'Aharon, bénéficiaient également ➡





d'une protection rapprochée prodiguée par les colonnes de nuées.

Les *Anané Kavod* étaient l'exclusivité du *Am Israël*. Hachem se préoccupe de chacune de Ses créatures et se charge de les nourrir au quotidien. Mais le peuple juif bénéficia

d'un privilège supplémentaire. Il fut le seul à profiter d'une protection divine permanente, signe d'un amour incontestable d'Hachem vis à vis de Son peuple. Lorsqu'ils fautèrent, ils perdirent ce privilège mais continuèrent à recevoir la *Manne* et à profiter du puits de Myriam. Autrement dit, Hachem continua à assurer leurs besoins vitaux, mais Il s'éloigna d'eux, car ils s'étaient rendus coupables d'une très grande faute. Le symbole d'amour que représentaient les nuées disparut à la suite de l'acte d'idolâtrie dont les *Bnei Israël* s'étaient rendus coupables.

Lorsque le 15 Tishri, les colonnes de nuées réapparurent de nouveau, ce fut le signe qu'Hachem avait véritablement pardonné à Son peuple et qu'Il désirait à présent se rapprocher de lui.

L'amour qu'Hachem porte à Son peuple est si puissant qu'il outrepassé les écarts de Ses enfants. C'est exactement cela que nous fêtons durant Souccot : le lien indéfectible qui unit D.ieu au peuple juif ! Nous nous réjouissons de la relation privilégiée dont nous sommes les seuls à bénéficier avec notre Créateur.

(Tiré du livre *Tachouri Méroch Amana* de Rav Zafrani)

ARBA'AT HAMINIM, LES 4 ESPÈCES



Le Sefer Ha'hinoukh affirme que les actes que commet l'homme ont une influence notoire sur ses pensées et sur sa réflexion. Autrement dit, et contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce sont les agissements de l'homme qui façonnent son esprit et sa faculté de penser, et non l'inverse. C'est la raison pour laquelle Hachem a prescrit aux *Bnei Israël* une multitude de *Mitsvot*. En poussant l'homme à accomplir de bonnes actions, Dieu cherche à forger son cœur et son esprit, comme en témoignent les *Tefilines* que l'on place à deux endroits stratégiques: l'un près du cœur, et l'autre près du cerveau.





La période de Souccot correspond au moment où l'on engrange les récoltes. C'est la raison pour laquelle cette fête porte également le nom de 'Hag Haassif, la fête de la récolte. Ce moment est très gratifiant pour les agriculteurs, car il clôture un long et fastidieux labeur. Et c'est précisément à ce moment là qu'Hachem ordonne à l'homme d'accomplir la Mitsva du Loulav. En effet, sous l'effet de la satisfaction et de la joie qu'il ressent, l'homme pourrait être amené à oublier Hachem. Afin qu'une telle chose ne se produise pas, Hachem donne une Mitsva particulière, propre à la fête de Souccot. L'homme pourra alors orienter sa joie vers la Avodat Hachem, en réalisant la volonté divine.

QUELQUES LOIS

“Vous prendrez, le premier jour, du fruit de l'arbre Hadar, des branches de palmier, des rameaux de l'arbre Aboth et des saules de rivière; et vous vous réjouirez, en présence de l'Éternel votre Dieu, pendant sept jours.” (Lévitique: 23-40)

Le verset fait ici allusion aux quatre espèces que nous utilisons durant la fête de Souccot, à savoir:

- 1 LOULAV : branches de palmier,
- 1 ETROG : cédrat, fruit de l'arbre Hadar,
- 3 HADASS : myrte, rameaux de l'arbre Aboth,
- 2 ARAVA : branches de saules de rivière.

Avant la fête, il faudra attacher le Loulav, la Arava et le Hadass pour en faire un bouquet.



COMMENT ACCOMPLIT-ON LA MITSVA DES QUATRE ESPÈCES ?

On se tiendra debout et tout en tenant le bouquet dans la main droite, l'on récitera la bénédiction suivante :



בְּרוּךְ אַתָּה ה' אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם אֲשֶׁר קִדְּשָׁנוּ
בְּמִצְוֹתָיו וְצִוְּנוּנוּ עַל נְטִילַת לֻלָב
« Baroukh ata Hachem Elokenou Mélekh ha'olam
acher kidéchanou bémitsvotav vétsivanou 'al
nétilat Loulav »



Béni sois-Tu Éternel notre D.ieu, Roi du monde, qui nous a sanctifié par Ses commandements et nous a commandé de prendre le Loulav.

Puis l'on ajoutera la bénédiction de Chéhé'hyanou :

ברוך אתה ה' אלוהינו מלך העולם שהחיינו וקיימנו והגייענו לזמן הזה
 « Baroukh ata Hachem Elokénou Mélekh ha'olam chéhé'héyanou vékyémanou véhiguiy'anou lazémane hazé »

Béni sois-Tu Éternel notre D.ieu, Roi du monde, qui nous a fait vivre, nous a fait exister et nous a fait parvenir à ce moment.



Une fois ces bénédictions prononcées, on se saisira du *Etrog* dans la main gauche, et on le rapprochera du *Loulav* jusqu'à ce qu'ils se touchent puis l'on agitera l'ensemble à trois reprises vers les quatre points cardinaux.

La coutume est de commencer par le Sud (à droite), puis l'on se tournera vers le Nord (à



gauche) et puis vers l'est (devant soi), puis vers le haut, vers le bas et enfin vers l'ouest (en arrière). Pendant toutes ces manipulations, l'on veillera à tenir le *Loulav* bien droit.

Durant les jours de Souccot, on récitera le *Hallel* complet avec bénédiction. Au cours du *Hallel*, on agitera les quatre espèces à plusieurs reprises :

Au moment du premier "*Hodou LaHachem Ki Tov*";

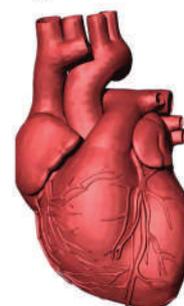
Lors de "*Ana Hachem*";

Pendant le dernier "*Hodou LaHachem Ki Tov*".

QUATRE ESPÈCES POUR QUATRE MEMBRES

Les quatre espèces que nous devons rassembler durant Souccot ont chacune une particularité. Nos Sages enseignent que chacune des espèces indispensables à la *Mitsva* fait référence à un membre important du corps humain :

Le *Etrog* : Sa forme particulière fait penser à celle d'un coeur. Cet organe vital est le centre de l'intellect et des sentiments, deux composantes indispensables au service divin. C'est le sanctuaire du *sekhel*, intelligence.



Le *Loulav* : Sa forme longue et verticale rappelle la colonne vertébrale qui sert de tuteur au corps humain. Il symbolise l'importance de servir D.ieu avec droiture.

Le *Hadass* : Cette plante possède des feuilles dont la forme n'est pas sans rappeler celle des yeux. Sa présence parmi les 4 espèces vient nous signifier qu'il ne faut pas se laisser influencer et troubler par ce que nos yeux convoitent.



La *Arava* : Ces branches possèdent des feuilles assez fines qui ressemblent à des lèvres. Cette plante nous rappelle qu'il faut veiller à avoir un langage propre et à orienter ses propos vers Hachem par le biais de prières, de paroles de Torah etc.



QUELLE SYMBOLIQUE SE CACHE DERRIÈRE LA MITSVA DES 4 ESPÈCES ?

La Mitsva concernant les quatre espèces consiste à les tenir groupées dans la main et à les agiter vers les quatre points cardinaux à plusieurs reprises et à des moments précis de la prière de Souccot. Quel est le sens de cet acte ?

Nos Sages enseignent que le fait de pointer ces végétaux dans les 4 directions nous permet de prendre conscience que le monde entier appartient à Hachem.

Par ailleurs, entre chaque mouvement orienté vers les différents points cardinaux, nous rapprochons les quatre espèces de notre coeur. Quelle est la signification de ce geste ?

Après l'intense période spirituelle que nous venons de passer à travers les fêtes de Roch Hachana et de Yom Kippour, nous avons conscience de ne pouvoir maintenir ce degré d'élévation et de rapprochement avec Hachem durant toute l'année. Cependant, le fait de rapprocher ces quatre espèces de notre coeur témoigne notre attachement à Hachem et aux Mitsvot et notre volonté de conserver les effets de ces jours particuliers tout au long de l'année à venir.



L'ALLUMAGE DES BOUGIES

La veille de **Souccot**, avant la tombée de la nuit, on procédera à l'allumage des bougies de la **fête** en récitant la bénédiction suivante :

בְּרוּךְ אַתָּה יי אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, אֲשֶׁר קִדְּשָׁנוּ
בְּמִצְוֹתָיו וְצִוָּנוּ לְהַדְלִיק נֵר שֶׁל יוֹם טוֹב

"Baroukh Ata Ado-naï Elo-Hénou Mélékh Haolam Achèr Kidéchanou Bémitsvotav Vétsivanou Léhadlik Nèr Chel Yom Tov."

"Bénis sois-Tu, Hachem, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous a sanctifiés par ses commandements et nous a ordonné d'allumer la lumière de Chabbat et du jour.

Si la fête de Souccot tombe un Chabbat, on dira :

בְּרוּךְ אַתָּה יי אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, אֲשֶׁר קִדְּשָׁנוּ
בְּמִצְוֹתָיו וְצִוָּנוּ לְהַדְלִיק נֵר שֶׁל שַׁבָּת וְשֶׁל יוֹם טוֹב

"Baroukh Ata A-donai Elo-Hénou Mélékh Haolam Achèr Kidéchanou Bémitsvotav Vétsivanou Léhadlik Nèr Chel Chabbat vechel Yom Tov."



"Bénis sois-Tu Hachem, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous a sanctifiés par ses commandements et nous a ordonné d'allumer la lumière de Chabbat et du jour de fête."



Voir pages 36 et 37 l'heure de l'allumage des bougies pour les fêtes de Souccot, ou cliquez ICI 



La plupart des décisionnaires recommandent de ne pas prononcer la bénédiction de "Chéhéyanou" car elle sera prononcée lors du **Kiddouch**.

En dehors d'Erets Israël, où l'on fête deux jours de Yom Tov, on allumera également des bougies le deuxième soir de Yom Tov, une fois la nuit tombée et à partir d'une flamme existante. (N'oubliez d'allumer une bougie d'au moins **24 heures** lorsque vous allumez vos bougies le premier soir de Yom Tov.)

LE KIDDOUCH DE SOUCCOT

Si la fête de Souccot tombe un vendredi soir, on commencera ici :

יום הששי ויכלו השמים והארץ וכל צבאם: ויכל אלהים ביום השביעי מלאכתו אשר עשה, וישבת ביום השביעי מכל מלאכתו אשר עשה: ויברך אלהים את יום השביעי ויקדש אתו, כי בו שבת מכל מלאכתו אשר ברא אלהים לעשות:

Yom hachichi vayekhoulou hachamayim véhaarets, vékhol tsévaame, vayékhal é-lohim, bayom hachévii, mélakhto achèr àssa, vaychbote bayom hachévii, mikol mélakhto achèr àssa, vayévarèkh élohim ête yom hachévii vaykadèche oto, ki bo chabbat mikol mélakhto, achèr bara élohim laàssote.

" (Ce fut la fin) du 6^e jour. Et furent terminés le ciel et la terre et toutes leurs armées. L'E-ternel finit au 7^e jour l'œuvre qu'il avait faite et Il se reposa au 7^e jour de toute l'œuvre qu'Il avait faite. Et l'E-ternel bénit le 7^e jour et Il le sanctifia car en ce jour,

Il se reposa de toute son œuvre que l'E-ternel a créée et réalisée."



Si la fête de Souccot tombe un jour de semaine, on commencera ici :

אֱלֹהֵי מוֹעֲדֵי ה' מִקְרָאֵי קֹדֶשׁ, אֲשֶׁר תִּקְרְאוּ אֹתָם בְּמוֹעֲדָם: וַיְדַבֵּר מֹשֶׁה אֶת מוֹעֲדֵי ה', אֶל בְּנֵי יִשְׂרָאֵל

סְבִרֵי מֵרֶגֶץ

וְעוֹנִים – לַחַיִּים

בְּרוּךְ אַתָּה ה', אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, בּוֹרֵא פְרֵי הַגֶּפֶן

בְּרוּךְ אַתָּה ה', אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, אֲשֶׁר בָּחַר בְּנוּ מִכָּל עָם. וְרוֹמַמְנוּ מִכָּל לְשׁוֹן. וְקִדְּשָׁנוּ בְּמִצְוֹתָיו.

וַתִּתֵּן לָנוּ ה' אֱלֹהֵינוּ בְּאַהֲבָה. (בשבת – שְׁבֻתוֹת לְמִנוּחָה ו) מוֹעֲדִים לְשִׂמְחָה. חֲגִים וְזִמְנִים לְשִׂשׁוֹן.

((בשבת – אֶת יוֹם הַשַּׁבָּת הַזֶּה וְ

בְּסֻכּוֹת: אֶת יוֹם חַג הַסֻּכּוֹת הַזֶּה. **בְּשִׁמְיֵי עֶצְרָת:** שְׁמִינֵי חַג עֶצְרַת הַזֶּה

אֶת יוֹם טוֹב מִקְרָא קֹדֶשׁ הַזֶּה. זְמַן שְׂמֻחָתְנוּ. וְאֶת יוֹם טוֹב מִקְרָא קֹדֶשׁ הַזֶּה. זְמַן שְׂמֻחָתְנוּ: בְּאַהֲבָה

מִקְרָא קֹדֶשׁ. זָכַר לִיְצִיאַת מִצְרַיִם. כִּי בָנוּ בְּחֵרֶת וְאוֹתָנוּ קִדְּשָׁתָּ מִכָּל הָעַמִּים. (בשבת – וְשְׁבֻתוֹת ו)

מוֹעֲדֵי קֹדֶשׁ (בשבת – בְּאַהֲבָה וּבְרִצּוֹן) בְּשִׂמְחָה וּבְשִׂשׁוֹן הַנְּחֻלָּתְנוּ

בְּרוּךְ אַתָּה ה', מִקְדֵּשׁ (בשבת – הַשַּׁבָּת ו) יִשְׂרָאֵל וְהַזִּמְנִים

Elé moâdé A-donaye mikraé kodéché achèr tikréou otam bémoâdam.

Sabri maranane :

On répond: *Lé'haïm !*

Baroukh atta Ado-naï élohénou mélèkh haôlam boré péri haguéfène.

Baroukh atta Ado-naï élohénou malèkh haôlam achèr ba'har banou mikol âm véromémanou mikol lachone vékiddéchanou bémisvotav vatitène lanou Ado-naï élohénou béahava (chabbat, on ajoute : chabbatoth limnou'ha ou) moâdim léssim'ha 'haguim, ouzmanim léssassone éte yom (chabbat, on ajoute : hachabbath azé vé)

À Souccot: *éte yom 'Hag Hassoucote hazé* **À Chémini Atsérèt :** *Ete Chémini 'Hag Astérèt Hazé*

éte yom tov miqra kodèche hazé zémane sim'haténou béahava miqra kodèche zékhèr

litsiate mitsraïm ki banou ba'harta véotanou kidachta mikkol haâmim (chabbat, on ajoute :

véchabbatoth) ou moâdé kodchékha (chabbat, on ajoute : béahava oubératsone) béssim'ha

oubsassone hin'haltanou.

Baroukh atta Ado-naï mékadèche (chabbat, on ajoute: hachabbath vé) israël véhazémanime.

“Avec votre autorisation messieurs !

Bénis sois-Tu E-ternel notre D.ieu, Roi de l'univers qui crée le fruit de la vigne.

Bénis sois-Tu E-ternel notre D.ieu Roi de l'univers qui nous a choisis parmi tous les peuples, et nous a élevés au-dessus de toutes les langues et nous a sanctifiés par ses commandements. Et Tu nous as donné, E-ternel notre D.ieu, avec amour (le chabbat : les chabat pour le repos), des fêtes pour la joie, des célébrations et des périodes d'allégresse, le jour (le chabbat : de ce chabat et du jour)

À Souccot : de la fête des Souccot **À Chémini Atsérèt :** en cette fête de Chémini Atsérèt, ce yom tov de convocation sacrée, moment de notre liberté , (le chabbat : avec amour) convocation de sainteté, en souvenir de la sortie d'Égypte. Car Tu nous as choisis et Tu nous a sanctifiés parmi tous les peuples (le chabbat : et les chabat) et les fêtes sacrées (le chabbat : avec amour et bienveillance) avec joie et allégresse Tu nous les as données en héritage.

Bénis sois-Tu E-ternel qui sanctifie (le chabbat : le chabbat) et Israël et les périodes de fête.”



Si la fête de Souccot tombe à la sortie de Chabbat, on ajoutera:

ברוך אתה ה', אלהינו מלך העולם, בורא מאורי האש

ברוך אתה ה', אלהינו מלך העולם, המבדיל בין קדש לחול. ובין אור לחושך. ובין ישראל לעמים. ובין יום השביעי לששת ימי המעשה. בין קדשת שבת לקדשת יום טוב הבדלת. ואת יום השביעי מששת ימי המעשה הקדשת והבדלת. והקדשת את עמך ישראל בקדשתך. ברוך אתה ה', המבדיל בין קדש לקדש:

Baroukh ata Ado-naï élohénou mélèkh haôlam boré méoré haech.

Baroukh ata Ado-naï élohénou mélèkh haôlam hamavdil bène kodèche lé'hol oubène or léhochèkh oubène Israël laâmim oubène yom hachévii léchêchète yémé hamaâssé béne kédouchate chabbat likdouchate yom tov hivdalta véète yom achévii michêchète yémé amaâssé kidachta véhivdalta, vékidachta ète âmmékha israël biqdouchatak.

"Bénis sois-Tu E-ternel notre D.ieu, Roi de l'univers, qui crée les lumières du feu.

Bénis sois Tu E-ternel notre D.ieu, Roi de l'univers qui marque une séparation entre le sacré et le profane, entre la lumière et l'obscurité, entre le peuple d'Israël et les autres nations, entre le 7^e jour et les six jours ouvrés de la semaine. Tu as fait une distinction entre la sainteté du Chabbat et la sainteté des jours de fête. Et Tu as sanctifié le 7^e jour au-dessus des 6 jours de la création. Tu as séparé et distingué ton peuple Israël grâce à Ta sainteté.

Bénis sois-Tu E-ternel qui distingue le Saint d'entre le Saint."

Sous la Soucca, on ajoutera la bénédiction suivante, avant celle de Chéhé'héyanou le premier soir, et après Chéhé'héyanou le 2^e soir.

ברוך אתה ה', אלהינו מלך העולם, אשר קדשנו
במצותיו וצונו לישב בסוכה

**Baroukhata Ado-naï élohénou mélèkh haôlam
achèr kidéchanou bémitsvotav vétsivanou
leichèè bassoucca.**



"Bénis sois-Tu E-ternel Roi du monde qui nous a ordonné de nous installer dans la Soucca."

On conclut avec la bénédiction de Chéhé'hyanou :

ברוך אתה ה', אלהינו מלך העולם, שהחיינו וקיימנו והגיענו לזמן הזה :

Baroukh ata Ado-naï élohénou mélèkh haôlam chéhé'hianou vékyyémanou véhigi'anou lazémane hazé.

"Bénis sois-Tu E-ternel, notre D.ieu, Roi de l'univers, qui nous a fait vivre, nous a soutenus et nous a permis d'arriver jusqu'à ce moment."

LES 7 OUSHPIZIN, INVITÉS SPIRITUELS DE LA SOUCCA

Selon le Zohar, lorsque les *Bnei Israël* quittent le confort de leur demeure pour s'installer sous la Soucca et accomplir ainsi la volonté d'Hachem, ils acquièrent



un tel mérite, que la *Chékhina*, présence divine, réside avec eux.

Durant Souccot, les sept bergers descendent du *Gan Eden* et pénètrent dans la Soucca de chaque juif.

Mais qui sont donc ces prestigieux invités ?

Ces sept *Ouchpizin* sont: Avraham, Its'hak, Yaacov, Moché, Aharon, Yossef et David.

Chaque jour, ces invités spirituels honorent notre Soucca par leur présence, avec à leur tête un invité d'honneur. Par exemple, le premier jour, Avraham est l'hôte principal, mais il se fait accompagner par les 6 autres *Ouchpizin*. Il en est ainsi ⇒



pour tous les jours de Souccot, selon l'ordre précité.

Aussi, avant d'entrer dans la Soucca, la coutume est d'inviter nos illustres ancêtres à venir nous rejoindre en prononçant le texte suivant:

תיבו תיבו אושפיזין
עילאין, תיבו תיבו אושפיזין קדישין, תיבו תיבו אושפיזין דמהימנותא, זכאָה חולקיהון
דישראל דכתיב כי חלק ה' עמו יעקב חבל נחלתו

Tivou tivou ouchpizin ilaïn, tivou tivou ouchpizin kadichin, tivou tivou ouchpizin diméhéménoutah, zakaa 'houlkéhon délsraël dikhtiv ki 'helek Hachem amo yaacov 'hevel na'halato.

"Installez-vous illustres invités, prenez place saints convives, installez-vous fidèles hôtes, car [...] ce peuple est la part du Seigneur, Jacob, le lot de Son héritage."

UNE ADMIRATION RÉCIPROQUE

Les *Bnei Israël* et leurs ancêtres se vouent une admiration réciproque. Nous sommes fiers d'avoir des aïeux d'une telle envergure et nos ascendants se réjouissent de voir que nous continuons à emprunter les voies qu'ils ont tracé il y a plus de 2 000 ans.



POURQUOI PRÉCISÉMENT CES SEPT PERSONNALITÉS ?

Le peuple juif ne manque pas de figures illustres qui ont marqué l'Histoire par leur sagesse, leur dévouement pour D.ieu et leurs qualités extraordinaires. Pourquoi ces sept bergers ont-ils été sélectionnés pour endosser le rôle de *Ouchpizin* ?



En analysant la vie de nos ancêtres, nous trouvons un point commun à ces sept existences : l'Exil. De fait, nos Pères connurent plusieurs expatriations et n'eurent que rarement une résidence fixe : sur l'ordre d'Hachem, Avraham quitta sa ville natale, *Our Kasdim* pour aller à *'Haran*, qu'il abandonna par la suite pour la terre de Canaan. La famine le contraint à rejoindre l'Égypte mais il finit par retourner en Canaan, où il fut enterré. De même le roi David connut des tribulations lorsqu'il fuyait Saül qui cherchait à le tuer.

Pourquoi Hachem souhaitait-Il que ces Tsaddikim errent d'un pays à l'autre ? D.ieu voulait que ces personnalités influentes parcourent le monde afin de clamer l'unicité de D.ieu et répandre la parole divine sur leur chemin.

Chacun de ces illustres personnages développa une qualité particulière. Par exemple, Avraham est le paradigme du *'Hessed*, de la bonté, Yossef a acquis la *Kédoucha*, sainteté... Nos ancêtres ont été fidèles à D.ieu tout au long de leur vie car ils ne cherchaient pas à assouvir leur besoin mais simplement à satisfaire leur Créateur.

À l'image de ces grands Tsadikim, nous affirmons devant D.ieu: "Maître du monde ! Nous aussi, ne sommes pas attachés au confort et à la richesse ! Ce qui nous tient le plus à cœur, c'est d'être proche de Toi !"

Celui qui atteint un tel niveau de détachement matériel et de proximité avec Hachem devient une source de bénédictions.

RECETTE

Feuilles de choux farcies

INGRÉDIENTS

1 chou
 2 cuillères à soupe d'huile
 1 oignon émincé
 500 g de viande hachée
 1 œuf
 De la mie de pain
 Sel et poivre



2 cuillères de sucre
 1 citron
 1 boîte de 400 g de tomates pelées
 1 bouillon de boeuf

Commencez par vérifier les feuilles de chou pour vous assurer qu'elles ne sont pas infestées. Ensuite, faites blanchir les feuilles de chou en les trempant une minute dans de l'eau brûlante. Disposez-les ensuite sur du papier absorbant ou sur une serviette propre.

Dans une poêle, faites revenir les oignons préalablement émincés.

Dans un récipient, mettez la viande hachée, la mie de pain, le sel, le poivre, et les oignons cuits.

Posez délicatement une boule de farce dans la feuille de chou et refermez la soigneusement. Disposez vos feuilles de chou farcies dans un plat allant au four et attaquez la préparation de la sauce tomate en mélangeant les tomates pelées, le jus de citron, le bouillon de bœuf et le sucre.

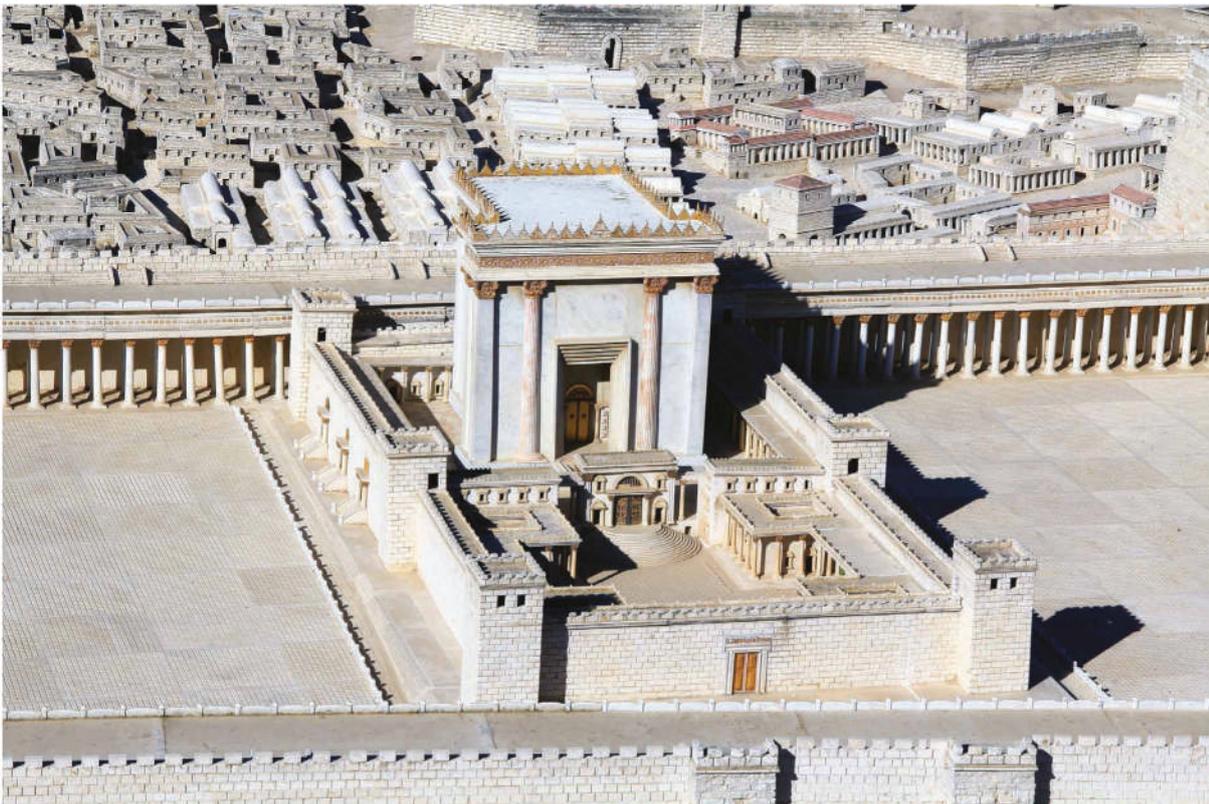
Versez cette sauce sur vos feuilles de chou farcies et enfournez à 180°C pour une heure.

Vous pouvez servir ce plat avec du riz.

Bon appétit et Hag Samea'h !!



SIM'HAT BETH HACHOÉVA : LORSQUE JOIE RIME AVEC KÉDOUCHA



Chaque soir de *'Hol Hamoed Souccot*, le peuple se rassemblait au Beth Hamikdach pour fêter *Sim'hat Beth Hachoéva*.

L'allégresse qui marquait ces soirées était telle que le Talmud affirme que celui qui n'a jamais assisté à l'une de ces réjouissances, ne peut comprendre ce qu'est véritablement la joie.

La *Azara*, cour intérieure du Temple, était spécialement aménagée pour l'occasion, afin d'accueillir la multitude de personnes souhaitant assister à cette cérémonie extraordinaire.

La *Michna* rapporte que Rabban Chimon Ben Gamliel se livrait à un rituel très spectaculaire : il dansait tout en jonglant avec huit torches enflammées.

Chants et danses s'enchaînaient à un rythme effréné. Mais seuls les Sages étaient autorisés à participer aux danses tandis que la foule observait avec enthousiasme ces festivités.

La joie et la *Kédoucha*, sainteté, qui émanaient de ces rassemblements, inspirait tous les participants et l'esprit divin, le *Roua'h Hakodech* planait sur l'assemblée.

Sim'hat Beth Hachoeva: il est encore temps de faire Téchouva !

Les soirs de *Sim'hat Beth Hachoeva*, on allumait des candélabres d'environ 25 mètres de hauteur dont l'intensité lumineuse suffisait à éclairer toutes les cours de Jérusalem ! Chacune des quatre branches de ces luminaires supportait une coupe en or pouvant contenir 10 litres d'huile d'olive, soit un total de 120 log (40 litres) par candélabre.

Pourquoi fallait-il précisément 120 litres d'huile ?

Le *Tossfot Yom Tov* explique que pour les *Tsadikim*, les justes, ce chiffre correspond aux 120 années de la vie de Moché Rabbenou, car la lumière de sa Torah continue à éclairer le peuple juif au fil des générations.



Pour le *Aroukh Laner*, ce chiffre fait référence aux 120 ans qu'Hachem accorda à l'humanité à l'époque de Noa'h avant d'envoyer le déluge. Ainsi étaient appelés à se repentir toutes les personnes qui n'avaient pas encore fait *Téchouva*. Tant que les luminaires brillaient, les *Bnei Israël* jouissaient d'une proximité tout à fait particulière et D.ieu accordait Son pardon plus facilement.

On chantait alors : "Heureux celui qui n'a pas fauté, et que celui qui a fauté, qu'il se repente, et il sera pardonné."

La plus pure et la plus parfaite des offrandes

Simhat Beth Hachoeva signifie littéralement : "la joie de puiser de l'eau"... Durant la fête de Souccot, l'on accomplissait la *Mitsva* de "*Nissoukh Hamaym*" qui consistait à verser de ➡



l'eau sur le *Mizbéa'h*, l'autel, au moment où l'on offrait les *Korbanot*. À la nuit tombée, cet acte était l'objet de grandes réjouissances et festivités.

Mais pourquoi tant d'enthousiasme pour cet acte si simple ? L'eau n'est pas une offrande onéreuse et l'acte de puiser de l'eau n'a rien d'extraordinaire !

Derrière cette procédure d'apparence anodine se cache un message puissant sur la façon dont nous devons servir D.ieu.

De fait, obéir à la volonté divine ne nécessite pas d'avoir de grands moyens ou d'accomplir des actes complexes et démesurés. Inutile de se perdre en superflu. Ce qui compte avant tout pour Hachem, c'est l'intention qui motive et qui accompagne le geste.

Certes, il ne s'agissait que de puiser de l'eau; mais l'intention des *Bnei Israël* ne visait qu'à accomplir la volonté divine ce qui donnait à cet acte bénin une toute autre dimension.

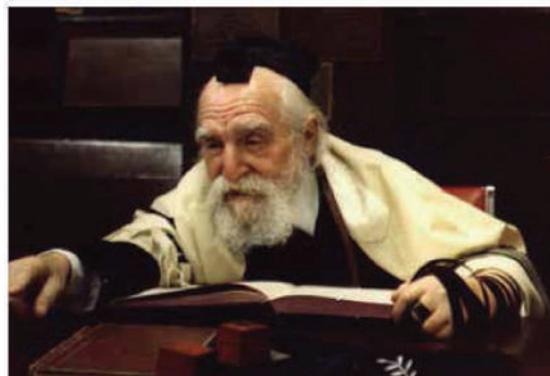
Le peuple se réjouissait de savoir que le "*Nissoukh Hamaym*" accompli avec intégrité avait une aussi grande valeur aux yeux d'Hachem qu'un sacrifice coûteux.

Im Ani Kan, Hakol Kan, Véim Eini Kan, Mi Kan ?

Lors de *Simhat Beth Hachoeva*, Hillel disait: "*Im Ani Kan Hakol Kan*, si je suis là, tout est là, *Véim Eini Kan, mi kan ?* Et si je ne suis pas là, qui est là ?" Rachi explique que Hillel parlait au nom d'Hachem.

Mais quel message voulait transmettre ce Sage ?

Rav Moché Feinstein explique le sens de ces propos : lorsqu'un homme agit uniquement pour Hachem, même s'il s'apprête à accomplir un acte minime ou anodin, on considère qu'il a réalisé une mitsva parfaite. Si Hachem est au cœur de nos agissements, *tout est là*, pour reprendre les paroles d'Hillel. Autrement dit l'intention sublime l'action.



À contrario, celui qui dépense beaucoup de temps et d'argent pour servir Hachem mais n'oriente pas ses actes vers le Créateur, ses actions perdent leur valeur.

HOCHANA RABBA

Le jour d'*Hochana Rabba* correspond au jour où les décrets fixés à Roch Hachana sont scellés. C'est donc le dernier jour où les portes de la Techouva sont ouvertes et le pardon peut encore nous être accordé avec facilité. C'est la raison pour laquelle la coutume est de multiplier ce jour là prières et supplications.

LOIS ET COUTUMES



Le soir de *Hochana Rabba*, nous avons coutume de rester éveillé toute la nuit et de nous consacrer à l'étude de la Torah avec enthousiasme en suivant l'ordre des textes établi dans le *Sefer Kérié Moed*.

Il faudra veiller à ne pas somnoler durant la prière du matin. Il est préférable de faire la Amida au moment du *Nets Ha'hama* (lever du soleil), mais si les fidèles ne peuvent attendre, on pourra commencer sa prière avant à partir du moment où il fait jour.

Une fois le jour levé, il faudra procéder à l'ablution des mains, *Nétilat Yadaïm* sans bénédiction, puis l'on récitera les *Birkot Hacha'har*, bénédictions du matin, y compris *Birkat Hatorah*.

Durant la prière de *Hochana Rabba*, on tourne autour de l'Arche, la *Téva*, à 7 reprises en tenant les 4 espèces dans la main. Après la prière de *Moussaf*, l'on prendra cinq branches de saule² ➡

² À priori, on ne pourra pas utiliser la Arava dont on s'est servi durant Souccot. Il faudra prendre cinq nouvelles branches de Arava pour ce Minhag.



(Arava) que l'on attachera ensemble et avec lesquelles on frappera sur le sol. Cet acte n'est précédé d'aucune bénédiction car c'est une coutume instituée par les prophètes.

L'habitude est de frapper la Arava directement sur de la terre et non sur un sol carrelé ou bétonné en disant "*Havit 'havit véla barikh*", qui signifie "*frappe, frappe sans bénédiction*".

Cet usage mystérieux recèle un sens profond et caché. Cependant, nous pouvons tenter d'appréhender deux aspects relatifs à cette coutume.



1 – Chacune des 4 espèces (*Arbaa't Haminim*) se rattache à un membre du corps humain. La Arava symbolise la bouche. Durant la période de Roch Hachana jusqu'à *Hochana Rabba*, nous étions tellement affairés à l'accomplissement des *Mitsvot*, que le Satan n'avait aucune emprise sur nous. Mais à partir d'*Hochana Rabba*, nous perdons cette proximité particulière avec

Hachem et redevenons vulnérables face à cet ange accusateur. Lorsque nous frappons la Arava sur le sol, nous nous attaquons symboliquement à la bouche destructrice du Satan, afin qu'il ne nous incrimine pas devant Hachem.

2 – La Arava est assimilée aux *Réchaïm* car elle n'a ni goût ni odeur, à l'image des mécréants qui n'ont à leur actif ni Torah, ni *Mitsvot*. La fête de Souccot est marquée par l'unité du peuple juif. Les justes s'allient aux mécréants afin de leur permettre de profiter de leur aura spirituelle. Ces derniers sont alors jugés comme appartenant à une entité et leurs mauvaises actions ne sont pas mises en valeur.



Toutefois, le septième jour de Souccot, on frappe la *Arava*, c'est à dire que l'on se désolidarise du *Racha* et on le laisse assumer la conséquence de ses actes.

Pourquoi attendre le septième jour ?

Car les six jours de Souccot correspondent aux six millénaires d'existence du monde. Le septième millénaire s'apparente aux temps Messianiques. À cette époque, il ne sera plus temps de faire *Téchouva* et les mécréants seront anéantis. Le fait de frapper la *Arava* sur le sol évoque la chute prochaine des *Réchaïm*.

Après ce *minhag*, cette coutume, certains ont l'habitude de rentrer dans la synagogue, d'ouvrir l'Arche et de réciter "*Nichmat Kol Hai*" sans prononcer de bénédiction à la fin.

Le jour d'*Hochana Rabba*, il est bon de lire la paracha de *Vé Zot Habérakha*, en respectant les *Chnaïm Mikra* et *Vé'Ehad Targoum*³.

CHÉMINI ATSERÈT

LA CLÔTURE DES FÊTES DE TICHRI

À l'époque du Temple, chaque jour de Souccot était marqué par les sacrifices de 70 taureaux, à l'instar des 70 nations. Mais le jour de *Chemini Atserèt*, le sacrifice d'usage consistait en un seul et unique taureau.

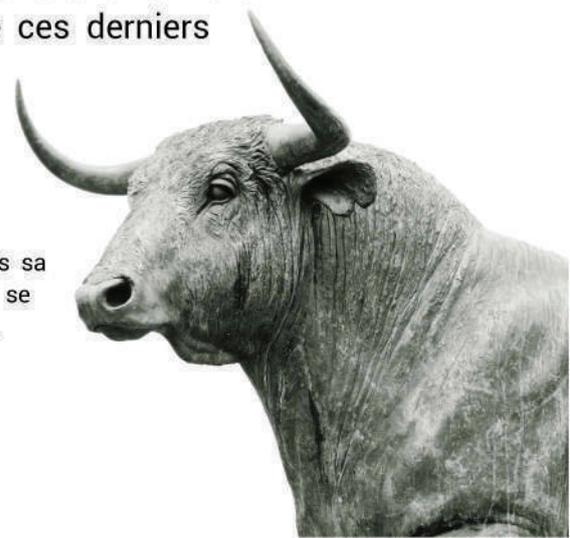
POURQUOI CETTE DIFFÉRENCE ?

Chemini Atserèt clôture les fêtes de Tichri, durant lesquelles *Hachem* était particulièrement proche de nous. Alors, à l'image d'un roi qui réunirait ses plus fidèles serviteurs avant que les festivités ne s'achèvent, *Hachem*

demande à Ses enfants de faire une dernière

Séouda pour profiter de ces derniers instants de proximité.

³ Cela consiste à lire deux fois la paracha en hébreu dans le *Houmach* et une fois sa traduction en araméen qui se trouve dans le *Targoum Ankelos*.



RETARDER LA SÉPARATION

Rabbénou Yérou'ham explique que le fait de se quitter sur une fête permet de maintenir une proximité psychique malgré la séparation physique. Il fut d'ailleurs reproché aux *Bnei Israël* de quitter trop rapidement le mont Sinaï après le don de la Torah.

Alors que les fêtes de Tichri s'achèvent, Hachem dit à Ses enfants : *"Me séparer de vous M'est difficile, restez donc un jour de plus à Mes côtés"*.

Ce verset soulève plusieurs interrogations. En quoi le fait de retarder le départ d'un être aimé facilite-t-il la séparation ? Le moment fatidique finira tout de même par arriver. De plus, pourquoi Hachem ne retient-Il les *Bnei Israël* que lors de la fête de Souccot ?

Lors de la fête de Souccot, Hachem fixe les quantités d'eau qui tomberont durant l'année sur chaque territoire. Toutes les nations sont représentées et se voient octroyer une part de cette pluie d'abondance prévue par Hachem. Chaque peuple vient récupérer sa ration comme un dût sans chercher à établir de contact avec leur bienfaiteur.

Seul le peuple juif a su tisser une puissante relation avec le Créateur du monde qui lui voue alors une affection toute particulière. D.ieu consacre un jour à Son peuple et lui octroie une bénédiction d'abondance avant qu'ils ne se séparent. (Chem MiChémouel)

COMME UN 'HATAN ET UNE KALA (d'après l'explication de Rav Zafrani)

Le verset dit *"Véhayta Akh Samea'h"*. Rachi interprète ces propos comme une promesse: *"Et tu ne connaîtras que la joie"*.

Mais le Talmud dans le traité Soucca explique qu'il s'agit ici d'un ordre divin visant à inclure le jour de Chémini Atsérèt parmi les jours de joie et de festivités propres à la fête de Souccot.



Une question émerge alors: le mot "Akh" qui signifie "seulement ou mais" en hébreu, est un terme de restriction. Comment le Talmud peut-il déduire de ce terme qu'il faut inclure le dernier jour de Souccot dans nos réjouissances ? Cela semble contradictoire !

Le Gaon de Vilna répond que pendant les sept jours de Souccot, plusieurs Mitsvot sont à l'origine de notre joie : la Soucca, les quatre espèces, *Sim'hat Beth Hachoeva* etc ... Tandis qu'à *Chémini Atsérèt*, nous n'avons pas de Mitsva particulière, mais il nous reste la joie !

Le Rav Pinkous apporte un éclairage admirable sur l'essence des fêtes juives : la fête de Pessa'h représente la naissance de l'homme car elle correspond à l'émergence de la nation juive. Chavouot est l'étape de la Bar Mitsva car c'est le moment où le peuple juif reçut la Torah et les Mitsvot. La Soucca rappelle la '*Houpa*, l'union sacrée entre un homme et sa femme et enfin, *Chémini Atsérèt* symbolise le moment où les époux quittent la '*Houpa* pour se retrouver.

La mariée se pare de bijoux et d'ornements pour plaire à son époux durant les Noces. Mais une fois que la cérémonie est passée, elle n'a plus besoin de ces accessoires car les époux sont déjà attachés. Une fois que le lien est établi, il n'y a plus besoin de parade. C'est la raison pour laquelle la fête de *Chémini Atsérèt* n'est pas marquée par des Mitsvot ou des événements particuliers.



TIKOUN HAGUÉCHEM, LA BÉNÉDICTION SUR LA PLUIE



Comme nous l'avons expliqué plus haut, c'est durant Souccot qu'Hachem fixe les quantités d'eau qui tomberont au cours de l'année à venir. Aussi, dès le huitième jour de Souccot, nous incluons dans notre prière une demande particulière, afin que ces pluies soient bénéfiques et productrices.

Mais pourquoi ne pas réciter cette bénédiction dès le premier jour de Souccot ? D'autant que lorsqu'il s'agissait de demander une rosée salvatrice pour les récoltes, nous avons inclus le Tikoun Hatal dans nos prières dès le premier jour de Pessa'h ! Pourquoi n'agissons-nous pas de même pour la pluie ?



Nos Sages enseignent que la rosée est toujours une bénédiction et n'importune personne. Mais comment pourrions-nous accomplir correctement la Mitsva de Soucca s'il se mettait à pleuvoir ? Nous attendons donc le dernier jour de fête pour demander à Hachem d'envoyer prochainement la pluie. A cet effet, on dira simplement *Machiv Haroua'h* [...] au lieu de *Morid Hatal*.

La véritable supplique pour la pluie correspondant au texte de *Barekh Alénou*, ne sera prononcée que plus tard, le 7 Hechvan en Israël et début décembre en diaspora. Cette date a été choisie depuis l'époque du Temple, car durant la fête de Souccot, les pèlerins se rendaient à pied à Jérusalem. Afin que la pluie n'entrave ni ne perturbe leur voyage, l'on décida d'attendre que chacun ait eu le temps de regagner son domicile avant de commencer à réciter la prière pour la pluie.

CONCRÈTEMENT...

L'habitude est de réciter le *Tikoun Haguéchem* juste avant la prière de *Moussaf* de *Chemini Atsérèt* et d'inclure immédiatement après dans la Amida de *Moussaf* "*Machiv Haroua'h*". Et ce, jusqu'au *Moussaf* du premier jour de Pessa'h.

Celui qui a dit "*Morid Hatal*" au lieu de "*Machiv Haroua'h*":

S'il s'en rappelle avant de dire le nom d'Hachem dans la bénédiction de "*Mé'hayé Hamétim*", il peut toujours revenir à "*Machiv Haroua'h*".

Sinon, il ne se reprendra pas et continuera sa prière.

Chemini Astérèt et *Sim'hat Torah* ne forment qu'un seul jour. Cependant, en ⇨

Diaspora cette fête s'étend sur deux jours. Par conséquent, nous ferons le Tikoun Haguéchem le premier jour et l'on célébrera Sim'hat Torah le deuxième jour. Mais en Erets Israël où il n'y a qu'un seul jour de fête, nous fêtons *Chémini Atsérèt* et *Sim'hat Torah* le même jour.

SIM'HAT TORAH



Sim'hat Torah signifie littéralement "la joie de la Torah". Cette fête est donc consacrée à la Torah. Dans ce cas, on pourrait se demander pourquoi ne pas l'avoir couplée avec la fête de Chavouot qui commémore le don de la Torah ? Quel rapport existe-t-il entre Souccot et la célébration du don de la Torah ?

Le Maguid de Doubno répond à cette question par une parabole.

Après de nombreuses années de mariage et de nombreux remèdes, le souverain n'avait toujours pas eu d'enfants. Des amis dévoués lui conseillèrent alors de se rendre chez un sage très réputé pour ses bénédictions. Effectivement, le vieil homme bénit le roi mais il ajouta une étonnante condition à sa prière. Le monarque aurait une fille mais ni lui ni aucun homme n'aurait droit de poser les yeux sur elle et ce, jusqu'au jour de son mariage. Si ce pacte venait à être brisé, l'enfant mourrait immédiatement.

À la fois troublé par de tels propos mais heureux d'apprendre qu'il aurait très prochainement une héritière, le futur père se plia aux exigences du sage et donna sa parole.



Quelques mois plus tard, sa femme mit au monde un adorable bébé. Tout de suite après la naissance, le nouveau-né fut transporté sur une île, spécialement aménagée pour l'accueillir et c'est ainsi que de nombreuses années s'écoulèrent. Régulièrement, sa femme lui donnait des nouvelles de leur fille jusqu'au jour cette dernière fut en âge de se marier.

Le roi se mit alors à la recherche d'un époux pour la jeune princesse. Malheureusement, aucun prétendant n'acceptait de s'engager avant d'avoir vu la demoiselle. Finalement, à force de recherches, le roi finit par trouver un homme de lignée royale, prêt à épouser la jeune fille en contrepartie d'une dot importante. Les deux parties se mirent d'accord et l'on fixa une date de mariage.



Lorsque le grand jour arriva, le jeune prince découvrit pour la première fois sa future épouse. Il fut agréablement surpris par sa beauté, sa grâce et sa douceur. Malgré tout, il ne pouvait s'empêcher de penser que la jeune femme avait une tare, un défaut caché expliquant le fait que son père avait refusé de la montrer avant

les noces.

Les jours, les semaines, les mois passèrent... Les époux s'entendaient à merveille. La jeune femme était tout simplement parfaite. Ce n'est qu'à ce moment là que les doutes du prince s'évanouirent. Il se sentit enfin comblé et heureux.

De la même façon, la Torah au contenu si profond et au sens caché, fut proposée à toutes les nations. Toutes refusèrent, craignant de se faire escroquer. Seul le peuple juif accepta, avec une confiance parfaite, ce merveilleux don du Ciel. Or, lorsque nous avons reçu la Torah le jour de Chavouot, nous ne savions malgré tout pas vraiment à quoi nous attendre. Nous ne connaissions pas encore la richesse de la Torah et nous avons alors quelques appréhensions. Quelques mois plus tard, après avoir goûté à la perfection de la Torah, nous réalisons la chance et le bonheur que nous avons d'en être les uniques bénéficiaires ! Nous pouvons alors laisser éclater notre joie lors de Sim'hat Torah !

CALENDRIER DE SOUCCOT 5785

La fête de Souccot débute le mercredi 16 octobre au soir et s'achève le jeudi soir 24 octobre 2024 en Israël. En diaspora, elle s'achève le vendredi soir 25 octobre 2024 et elle est immédiatement suivie du Chabbat.



Calendrier 2024 valable pour Israël

Merc 16 oct	Jeudi 17 oct	Vend 18 oct	Chabbat 19 oct	Dim 20 oct	Lun 21 oct	Mard 22 oct	Merc 23 oct	Jeudi 24 oct
Veille de fête	Yom Tov	'Hol Hamoed	'Hol Hamoed	'Hol Hamoed	'Hol Hamoed	'Hol Hamoed	Veille de fête Jour 8	Chémini Atsérèt
Allumage	Sortie						Allumage	Sortie
Jérusalem 17 h 25	Jérusalem 18 h 41	-	-	-	-	-	Jérusalem 17 h 17	Jérusalem 18 h 34
Tel Aviv 17 h 49	Tel Aviv 18 h 43						Tel Aviv 17 h 41	Tel Aviv 18 h 36
Haïfa 17 h 47	Haïfa 18 h 42						Haïfa 17 h 39	Haïfa 18 h 34
Béer Shéva 17 h 49	Béer Shéva 19 h 43						Béer Shéva 17 h 42	Béer Shéva 18 h 36



Calendrier 2024 valable pour la diaspora

Merc 16 oct	Jeudi 17 oct	Vend 18 oct	Chab 19 oct	Dim 20 oct	Lun 21 oct	Mardi 22 oct	Merc 23 oct	Jeudi 24 oct	Vend 25 oct
Veille de fête	Yom Tov	Yom Tov	'Hol Hamoed	'Hol Hamoed	'Hol Hamoed	'Hol Hamoed	Veille de fête	Chémini Atsérèt	Sim'hat Torah
Allumage	Allumage	Allumage					Allumage	Allumage	Allumage
JOUR 1	JOUR 2	Chabbat					JOUR 1	JOUR 2	Chabbat
Paris 18 h 40	Paris 19 h 44	Paris 19 h 42	-	-	-	-	Paris 18 h 27	Paris 19 h 32	Paris 19 h 30
Marseille 18 h 35	Marseille 19 h 35	Marseille 19 h 33					Marseille 18 h 24	Marseille 19 h 24	Marseille 19 h 23
Strasbourg 18 h 19	Strasbourg 19 h 23	Strasbourg 19 h 21					Strasbourg 18 h 06	Strasbourg 19 h 10	Strasbourg 19 h 09
Lyon 18 h 34	Lyon 19 h 36	Lyon 19 h 34					Lyon 18 h 22	Lyon 19 h 24	Lyon 19 h 23
Nice 18 h 27	Nice 19 h 27	Nice 19 h 26					Nice 18 h 16	Nice 19 h 17	Nice 19 h 15

Hag Samea'h !



TSIDKAT-ELIAOU

UNE ASSOCIATION CARITATIVE RECONNUE PAR LES GRANDS MAÎTRES DE CE MONDE



Tsidkat-Eliaou est une association caritative officielle composée d'un groupe de bénévoles courageux qui unissent leurs efforts et mettent tout en œuvre – depuis plus de 28 ans – pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin : pauvres, nécessiteux, veuves, veufs, orphelins, ou frappés par la maladie, vivant dans des conditions dramatiques, attendant de l'aide, sans toujours faire le premier pas pour demander la Tsédaka.

SOUTENUE PAR LES GRANDS RABBINS DE FRANCE ET D'ISRAËL



L'association de 'Hessed et Tsédaka Tsidkat-Eliaou est soutenue et recommandée par les *Gaonim*, *Tsadikim* et *Rabbanim* de France et d'Israël. Elle est accréditée et reconnue par les ministères. L'association Tsidkat-Eliaou ne bénéficie d'aucune aide gouvernementale et les dons représentent la source unique de financement pour combattre la précarité au quotidien.

C'est donc grâce à votre soutien et à votre générosité que nous pouvons assurer, jour après jour, une pérennité à nos activités de Tsédaka. Sachez que vos dons représentent une participation active à nos actions, car les demandes sont de plus en plus nombreuses. Nous vous en sommes très reconnaissants.



Merci ! 



Par le mérite de notre Tsédaka, nous faisons acquisition de mérites, qui nous protègent dans ce monde ci et dans le monde futur. Cela nous permet également de toujours remettre les choses en perspective et de penser aux autres.

La Tsédaka nous permet également de nous considérer comme chanceux, car bien que "l'herbe soit toujours plus verte ailleurs" et que l'on pense bien souvent que les autres sont mieux logés que nous, il y a malheureusement toujours des gens plus pauvres que nous, et cela nous permet d'ouvrir les yeux sur notre bonheur et notre réussite.

MERCI DE TOUT CŒUR POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ.

01 77 47 82 60
appel gratuit

FAIRE UN DON

1 800 260 360
appel gratuit

WWW.TSIDKAT-ELIAOU.ORG

Chers donateurs, chères donatrices,

En cet instant sublime, vous êtes en train d'accomplir, de matérialiser votre geste magnifique en donnant la Tsédaka à Tsidkat-Eliaou, pour secourir des milliers de nos frères réellement dans la misère, parfois dans la détresse à Jérusalem. Sachez qu'à cet instant même, vous allumez des lumières spirituelles célestes qui ne s'éteindront jamais !

Soyez sûrs et certains que grâce à cet acte de générosité et à la puissance de la mitzva de la Tsédaka, et par le Zékhout (mérite) de mon Saint Maître et vénéré beau-frère - SIDNA BABA SALÉ, zatsal – et des grands saints Tsadikim de la prestigieuse lignée de Rabbi YAACOV ABI'HSSIRA zatsal, ainsi que du Tsadik, mon vénéré père, Rabbi ELIAOU AMSELLEM zatsal, Hachem vous protégera ainsi que vos chères familles, et vous accordera une bénédiction infinie en tout temps et en tout lieu.

BÉRAKHA CHÉLÉMA. AMEN KEN YÉHI RATSON



Hagaon Hatsadik Rav Nissim Amsellem Zatsal

Après 40 jours de supplications et de prières, nous atteignons le jour le plus solennel de l'année : *Yom Kippour*. Ce niveau de purification va nous permettre de fêter *Souccot* (ou la fête des Cabanes) et de témoigner de notre gratitude à Hachem en souvenir de Sa protection et de Son soutien pendant les 40 années de la traversée du désert.

Cette merveilleuse fête dure sept jours, et nous permet d'accueillir les sept hôtes spirituels ou *Ouchpizines* qui viennent nous rendre visite chaque jour. Selon le *Zohar*, la présence de pauvres ou de démunis est indispensable pour recevoir leurs bénédictions.

Pour vous y aider, l'association Tsidkat-Eliaou se charge de collecter des fonds destinés aux familles les plus démunies de Jérusalem pour leur permettre de fêter *Souccot* dans la joie. Vous aussi, participez à cette belle et noble mitsva afin de recevoir les bénédictions de nos grands maîtres et patriarches, véritables piliers du peuple d'Israël : *Abraham, Yits'hak, Yaacov, Moché Rabénou, Aharon HaCohen, Yossef HaTsadik et David Hamélekh*.

DEPUIS PLUS DE 28 ANS TSIDKAT-ELIAOU COMBAT LA PRÉCARITÉ AU QUOTIDIEN À JÉRUSALEM.
ASSOCIATION OFFICIELLE SOUTENUE PAR LES GRANDS RABBINS DE FRANCE ET D'ISRAËL.

POUR FAIRE VOTRE DON VIA NOTRE SITE - PAIEMENT SÉCURISÉ

WWW.TSIDKAT-ELIAOU.ORG



**VOUS RECEVREZ VOTRE REÇU CERFA PAR EMAIL
EN RETOUR EN QUELQUES MINUTES.**

UN REÇU ART 46 SERA DÉLIVRÉ POUR ISRAËL = RÉDUCTION D'IMPÔTS DE 35 % DU DON.

FRANCE

PAR VIREMENT BANCAIRE

IBAN : FR76 3000 4024 7800 0108 3788 213
BIC : BNPAFRPPMEE BÉNÉFICIAIRE : ASTEM

PAR CHÈQUE

Établir le chèque à l'ordre de ASTEM, adresser à:
ASTEM (enveloppe non affranchie)
Autorisation 71541
06179 NICE ST BARTHELEMY CEDEX 2



35%
ART46

ISRAËL

PAR VIREMENT BANCAIRE

IBAN: IL 160 31012 0000000 925942 - CODE SWIFT : FIRBILIT XXX
First International Bank
BÉNÉFICIAIRE : TSIDKAT-ELIAOU

PAR CHÈQUE

Établir le chèque à l'ordre de TSIDKAT ELIAOU
Adressez à : Tsidkat-Eliaou POBOX 39151
Jérusalem 9139101 ISRAËL

FRANCE (appel gratuit): 01 77 47 82 60 - ISRAËL (appel gratuit): 1 800 260 360



DON EXPRESS SÉCURISÉ **PAYPAL**

<https://www.tsidkat-eliaou.org/bouton-paypal-tsidkat-eliaou>

